



Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1er février 2022

41 conseillers présents (55 en exercice / 11 procurations)

CREATION, MODIFICATION DE L'ALIGNEMENT ET CLASSEMENT ANCIENNE ZAC BARBANEGRE (381/3.5/502)

Aux termes d'une délibération du 11 février 2021, le Conseil Municipal de la Ville de Mulhouse a décidé de la suppression de la ZAC Barbanègre.

Dans le cadre de cette opération, des aménagements et voiries publics ont été créés.

Il convient maintenant, en se basant sur les aménagements réalisés, de faire correspondre les limites juridiques du domaine public aux limites apparentes.

Ainsi il est proposé de modifier les alignements de rue de la ZAC existants (datant du 03/01/1846, du 08/12/1895 et du 17/02/1997) et de classer au domaine public environ 16522 m² correspondant aux emprises des rues Léon Blum, Pierre Pfimlin, Schule père et fils, Léon Bourgeois, Robert Simon et Eugène Jolly.

Conformément à la législation en vigueur, le plan d'alignement a été soumis à une enquête publique prescrite par un arrêté du Maire du 30 septembre 2021. Au cours de cette enquête, qui a eu lieu du 08 novembre au 02 décembre 2021 inclus, aucune observation n'a été formulée sur le registre d'enquête.

En conclusion, le commissaire enquêteur a émis, le 03 décembre 2021, un avis favorable au projet de création, modification de l'alignement et de classement Ancienne ZAC Barbanègre.

Ainsi, après avoir pris connaissance de l'avis du commissaire enquêteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Approuve le plan d'alignement tel qu'il a été établi.

PJ : 1 plan du projet

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

CERTIFIÉ CONFORME

Madame le Maire
Michèle LUTZ



